

civil et-militaire. On remarquait, entr'autres, Son Eminence le cardinal Taschereau et l'Honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

Les banquettes latérales et les galeries contenaient une foule de personnes venues de divers points de la province et surtout beaucoup de dames à la toilette brillante.

Voici le discours du trône tel que lu dans les deux langues par le Lieutenant-Gouverneur :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Je salue avec plaisir votre présence au siège du gouvernement à l'occasion de cette première session d'une nouvelle Législature. Des devoirs importants vous appellent et j'ai confiance que vous les remplirez avec patriotisme et avec succès.

Le premier de ces devoirs sera d'étudier avec le plus grand soin la situation financière.

J'espère que vous unirez vos efforts à ceux de mon gouvernement pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses et relever le crédit de notre Province, tout en répondant à ses légitimes aspirations vers le progrès.

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Les comptes publics pour l'année dernière vous seront soumis, je regrette d'avoir à vous dire qu'ils révèlent un déficit considérable.

Le budget des dépenses de l'année prochaine a été préparé au point de vue d'une stricte économie. Mon gouvernement espère que lorsque le temps lui aura permis de faire une revue complète du service public, il pourra encore en diminuer les dépenses.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée Législative,*

Vous serez appelés à légiférer sur diverses matières importantes entr'autres sur les mines, sur l'administration des terres publiques et sur l'industrie laitière.

Vous serez invités à étudier la question du trafic des liqueurs enivrantes afin de donner le plus tôt possible à la province, la législation que réclame l'opinion publique sur cette matière.

La réorganisation des tribunaux dans la province, la codification des lois sur la procédure civile occuperont aussi votre attention.

Que la Providence bénisse vos travaux et qu'elle vous guide dans l'accomplissement de la tâche difficile qui vous incombe.

Après avoir voté l'adresse en réponse au discours du trône le Conseil Législatif s'est ajourné jusqu'au 10 mai.

La chambre des députés a virtuellement commencé l'expérience de ses travaux sessionnels.

L'adresse en réponse au discours du trône fut proposée par M. Tellier, de Joliette, appuyé par M. Cook, de Drummond. Tous deux ont fait d'excellents discours.

Au Conseil, c'est l'honorable Thomas Chapais qui a été chargé de répondre au discours du trône, appuyé par l'honorable John Roche. L'honorable T. Chapais s'est acquitté de cette tâche avec habileté de manière à intéresser vivement ses honorables collègues, et à faire preuve de ses hautes connaissances en matière politique.

La discussion s'est prolongée dans la soirée et tout indique une session pas mal mouvementée.

*Collegiana.*—Pendant qu'à Québec, l'on commence à éplucher le discours du trône, et que MM. les ministres d'Ottawa élaborent, au fin fond de leur cabinet, les lois qu'ils sont appelés à mettre bientôt au grand jour, ici, dans la "société Painchaud" la discussion est toujours vive et intéressante. Malheureusement, vu l'approche des examens, il a fallu clore la session vendredi. Cette dernière séance n'a pas été la moins intéressante. Il y a eu grand concours de déclamation entre nos jeunes orateurs, et à cette occasion tous avaient accès à notre académie.

Nos jeunes académiciens nous ont fait passer une soirée qui fera époque dans les annales du Collège. Que de discours remarquables y ont été prononcés ! que de flots d'éloquence ! Dans cette joute oratoire, nos braves concurrents se sont tous montrés vrais orateurs, et chez aucun de ces vaillants athlètes déjà aguerris aux luttes de la parole, on n'a remarqué cette timidité, ces tourments de la parole publique qui arrachaient à Cicéron ce cri plaintif : "quel est l'orateur qui, au moment de parler, n'a senti ses cheveux se raidir, et ses extrémités se glacer ?" Au contraire nous avons admiré chez eux l'assurance et l'enthousiasme. Tel autrefois, l'enthousiasme aux jeux olympiques ! . . .

Faire un choix parmi tant de déclamations excellentes et si méritoires, décerner la palme à un seul de ces jeunes talents qui ont brillé par tant de qualités diverses et rivales n'était pas chose facile. La sagesse de Salomon a présidé aux conseils des doctes abbés qui avaient bien voulu accepter de monter sur le banc des juges dans cette joute remarquable. Tous ont été unanimes à proclamer vainqueur M. Jos. E. Perrault ; venaient ensuite M. Chs Dupont et Arth. Lambert, qui méritèrent les premiers accessits.